

Canon Belgique/ Luxembourg Politique environnementale

La Charte environnementale Canon Belgique/Luxembourg a été établie à partir des principes fondamentaux décrits par la charte du groupe. Elle reflète les activités de Canon et l'impact que nous avons sur l'environnement.

Kyosei, philosophie d'entreprise

Réaliser la croissance du groupe et le développement en contribuant à la prospérité du monde et le bonheur de l'humanité.

L'engagement environnemental de Canon

Conformément à la philosophie Kyosei, nous poursuivons au maximum l'efficacité des ressources et contribuons à la création d'une société qui s'engage dans le développement durable.

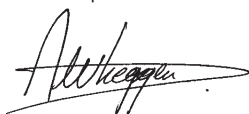
Les Principes Fondamentaux pour Canon Belgique/Luxembourg de l'engagement environnemental.

Nous cherchons à harmoniser l'environnement et l'intérêt des activités de Canon avec des produits ayant un faible impact environnemental à travers des améliorations innovatrices dans l'efficacité des ressources.

Ces principes fondamentaux seront soutenus selon les règles suivantes :

1. Établir et faire fonctionner un système de gestion environnementale conçu pour améliorer continuellement notre performance et notre engagement environnemental dans le respect du monde et de l'humanité.
2. Améliorer la conscience environnementale des employés de Canon en Belgique et au Luxembourg et encourager les initiatives individuelles et au niveau de l'entreprise sur la protection environnementale.
3. Au niveau des achats, donner la priorité à des matériaux, des pièces et des produits dont l'impact environnemental est relativement faible.
4. Être en conformité avec toutes les lois environnementales européennes, belges et luxembourgeoises pour faire respecter et soutenir l'engagement environnemental du groupe Canon.
5. Poursuivre activement la prévention de la pollution, de la conservation d'énergie, des ressources et se concentrer sur l'élimination de substances dangereuses dans toutes les activités de Canon.
6. Encourager la collecte et le recyclage de nos produits en fin de vie
7. Maintenir un relationnel avec les instances gouvernementales, les Organisations Non Gouvernementales et autres parties intéressées. Communiquer activement l'information sur notre performance et notre programme environnemental.

Printemps 2006



André Verheggen
Managing Director
Canon Belgium NV/SA
Canon Luxembourg SA